Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

https://lesarchersdecentnoix.fr

virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Président
Josiane Di Méo

Secrétaire
Virginie Vigny

Trésorière
Sylvie Cintrat

Entraîneur
Débutant Adultes
Aurélien Delhaye

Entraîneur
Débutant Jeunes
Michel Devin

Les inscriptions se font au forum des associations le samedi 9 Septembre au Parc des Berges de Seine.

Il vous coûtera pour une année :

	Adulte :	Jeune (-21ans)
Licence :	77 €	54 €
Cotisations :	250 €	230 €
Total :	327 €	284 €

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois : la licence le premier mois et la cotisation le mois suivant.

La distribution des arcs aura lieu le jeudi 14 septembre pour les adultes et le vendredi 15 septembre de pour les jeunes, de 18h00 à 20h00

Début des cours le vendredi 22 septembre

L'initiation se déroule :
- le vendredi de 18h00 à 20h00 pour les jeunes
- le mardi de 18h30à 19h45 pour les jeunes
- le jeudi de 19h30 à 21h00 pour les adultes

Stade du Courlis
25 rue des Alouettes

Vous remplirez :
- Une fiche d'inscription.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Une autorisation de droit à l'image.

Vous nous fournirez une **photo d'identité** ou sa numérisation.
L'image doit être au format JPEG, JPG, PNG d'une hauteur < 275px, d'une largeur <175 px et d'une taille maximum de 80 Ko.

On vous fournira :
- Un résumé du règlement intérieur.
- Un passeport. Livret sportif
- Un polo de tir
- **Un arc contre un chèque de caution de 100€ à l'ordre : des Archers de Cent Noix d'Argenteuil**.

Pour tirer, vous aurez besoin **d'un stylo** et :
- ✓ 6 flèches carbones,
- ✓ 1 palette Cartel,
- ✓ 1 protège bras **court**,
- ✓ 1 carquois,
- ✓ 1 lacet (taille 3 œillets) ou une cordelette de 40 cm, ou une dragonne en magasin d'archerie.

Ceci est à votre charge et représente un coût d'environ 50€.

Site

virginie@lesarchersdecentnoix.fr

SVP→

Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

https://lesarchersdecentnoix.fr
virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Pour être licencié, vous devez compléter un questionnaire de santé conformément à l'article 23 de la Loi Sport 2022-296 du 2 mars 2022. Dans le cas d'une réponse positive à l'une des questions, l'adhérent devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.
N.B. : Votre licence est également une assurance en responsabilité civile et accident.

Pour tirer vous devez avoir des chaussures de sport.
En salle,
Prévoir un pull ou un sweet moulant.

En extérieur,
prévoir une casquette,
un vêtement de pluie type K-way,
une petite serviette,
un vêtement chaud près du corps.

En concours, vous devez avoir un pantalon (survêtement) blanc ou noir.

Vacances scolaires
Il n'y a pas de tir pendant les vacances scolaires :

Toussaint :	Samedi 21 octobre 2023 / Dimanche 5 novembre 2023
Noël :	Samedi 23 décembre 2023 / Dimanche 7 janvier 2024
Hiver :	Samedi 10 février 2024 / Dimanche 25 février 2024
Printemps :	Samedi 6 avril 2024 / Lundi 21 avril 2024

L'arc d'initiation est à rendre au plus tard le vendredi 28 juin

Le chèque de caution sera encaissé la semaine suivante pour tous les arcs non rendus.

Magasins d'archerie

Top Archerie
163, bd Jean Allemane
Argenteuil
01 39 80 76 13
Kit 2018 : 49 euros
(Hors dragonne)

France Archerie LBFA
4&6, rue Fernand-Foureau
75012 Paris
01 43 44 00 24

Gold Archery
4 av Gustave Stresemann
92150 Suresnes
01 47 72 55 71

Site

virginie@lesarchersdecentnoix.fr

SVP→